

Sundance

SUNDANCE SPAS, INC. EXTENDS THIS LIMITED WARRANTY SOLELY TO THE ORIGINAL PURCHASER OF ANY SUNDANCE 880 SERIES SELF-CONTAINED SPA MANUFACTURED AFTER DECEMBER 5, 2011 AND INSTALLED FOR RESIDENTIAL USE WITHIN THE UNITED STATES, CANADA, AND MEXICO.

LIMITED WARRANTY 880 SERIES



10 YEARS SPA SHELL

Sundance Spas, Inc. warrants against water loss due to defects in the spa shell for ten years from the original date of purchase.

7 YEARS SHELL SURFACE

Sundance Spas, Inc. warrants the interior surface of the spa shell against blistering, cracking, or delaminating due to defects in workmanship or materials for seven years from the original date of purchase.

5 YEARS EQUIPMENT & CONTROLS

Sundance Spas, Inc. warrants the spa's electrical equipment components – specifically, the pump(s), air blower and control system (except stereo and light system) against all malfunctions due to defects in material or workmanship for five years from the original date of purchase. The titanium coil heater is unconditionally warranted against failure for any reason for five years.

5 YEARS PLUMBING

Sundance Spas, Inc. warrants factory-installed plumbing against water loss due to defects in workmanship or materials for a period of five years from the original date of purchase.



5 YEARS SUNSTRONG™ SYNTHETIC CABINET

Sundance Spas, Inc. warrants The SunStrong™ synthetic cabinets against defects in workmanship or materials for five years from the original date of purchase. Normal wear and weathering of the finish will occur naturally over time, and are not defects.

5 YEARS JETS

Sundance Spas, Inc. warrants the jets and jet fittings against defects in workmanship or materials for five years from the original date of purchase.

2 YEARS TERRASTONE™ CABINET

Sundance Spas, Inc. warrants the TerraStone™ siding against peeling, cracking, wrinkling, blistering, delamination and defects in workmanship or materials for a period of two years from the original date of purchase. Normal wear and weathering of the finish will occur naturally over time and are not defects.

WARRANTIES FOR OTHER COMPONENTS

The fuses, headrests, cabinet finish, quick release latch and filter are warranted to be free of defects in workmanship and materials at the time of delivery. The factory installed CLEARARRAY™ Water Purification system is warranted against malfunction due to defects in workmanship or material for one year from the original date of purchase except the UV-C bulb and quartz tube. The UV-C bulb and quartz tube is warranted for ninety (90) days from the original date of the spa purchase. All stereo-related components except the wireless remote control (radio, speakers, sub-woofer, stereo access door, power supply, etc.) are warranted against malfunction due to defects in workmanship or material for one year from the original date of purchase. The wireless remote control is warranted for ninety (90) days from the original date of the spa purchase. All other factory installed components not mentioned specifically including but not limited to the TerraStone™ cabinet siding, wood frame, diverter valves, LED lighting systems, filter lids, and mechanical components are warranted against malfunction due to defect in workmanship and material for two years from the original date of purchase.

PERFORMANCE

To obtain service in the event of a defect covered by this Limited Warranty, notify your Sundance dealer or Sundance Spas, Inc. as soon as possible and use all reasonable means to protect the spa from further damage. Upon proof of purchase, Sundance Spas, Inc. or its designated service representative will correct the defect subject to the terms and conditions contained in this Limited Warranty. There will be no charge for parts

or labor to repair the defect, although you may be assessed reasonable repairman travel mileage charges. If Sundance Spas, Inc. determines that repair of the covered defect is not feasible, we reserve the right to instead provide a replacement spa equal in value to the original purchase price of the defective spa. In such an event, costs for removal of the defective spa, shipping costs for the replacement spa and delivery and installation of the replacement spa will be the responsibility of the spa owner. The replacement spa warranty will be equal to the balance, if any, remaining on the original spa.

WARRANTY LIMITATIONS

This Limited Warranty is void if the Manufacturer or its designated representative determines that the spas has been subjected to alteration, neglect, misuse or abuse, or freight damage caused by the common carrier; any repairs, have been attempted by anyone other than a designated representative; or if the failure is caused by accident, acts of God or other causes beyond the control of the Manufacturer. Neglect, misuse and abuse include any installation, operation or maintenance of the spa other than in accordance with the instructions contained in the owner's manual provided with the spa, including but not limited to the failure to maintain proper water chemistry and chemical balance and the use of abrasive or improper cleaners. This Limited Warranty does not provide coverage for any item attached to or installed on the spa after the date of manufacture, or for gaining access to any component for repair or replacement. Spa units used in a commercial application are excluded from any coverage whatsoever. The spa owner accepts liability for repair work performed by anyone other than the Manufacturer or its designated service representative.

LIMITATIONS

This Limited Warranty takes the place of all other warranties, express or implied, in fact or at law, including implied warranties of merchantability and fitness for a particular purpose. All warranty service must be performed by Sundance Spas, Inc. or its designated representative using authorized Sundance parts. No agent, dealer, distributor, service company or other party is authorized to change, modify or extend the terms of this Limited Warranty in any manner whatsoever.

DISCLAIMERS

Sundance Spas, Inc. and its representatives shall not be liable for any injury, loss, cost or other damage, whether incidental or consequential, arising out of any defect covered by this Limited Warranty, including, without limitation, loss of use of the spa and cost for removal of defective product, even if Sundance Spas, Inc. has been advised of the possibility of such damage. The liability of Sundance Spas, Inc. under this Limited Warranty, if any, shall not exceed the original amount paid for the defective product. Coverage under this Limited Warranty shall commence as of the original date of purchase and the duration of such coverage shall not extend for any reason whatsoever beyond the stated time periods. These disclaimers shall be equally applicable to any service provided by Sundance Spas, Inc. or its designated representatives.

LEGAL RIGHTS

This Limited Warranty gives you specific legal rights. You may also have other rights which vary from state to state. Some states do not allow limitations on how long an implied warranty lasts, so this limitation may not apply to you.

Sundance Spas

14525 Monte Vista Ave., Chino, CA 91710 USA (909) 606-7733
©2012 Sundance Spas, Inc. All rights reserved. P/N 6530-146Y

SUNDANCE SPAS, INC. OFFRE CETTE GARANTIE LIMITÉE UNIQUEMENT À L'ACHETEUR ORIGINAL DE TOUT SPA AUTONOME SUNDANCE DE LA SÉRIE 880 FABRIQUÉ APRÈS LE 5 DÉCEMBRE 2011 ET INSTALLÉ POUR UN USAGE RÉSIDENTIEL AUX ÉTATS-UNIS, AU CANADA OU AU MEXIQUE.

LIMITÉE SÉRIE 880 GARANTIE



DIX ANS COQUILLE DE SPA

Sundance Spas, Inc. offre une garantie contre les fuites d'eau causées par des défauts dans la coquille du spa pendant dix ans à compter de la date d'achat originale.

SEPT ANS SURFACE DE LA COQUILLE

Sundance Spas, Inc. garantit la surface intérieure de la coquille du spa contre les boursouffures, les fissures ou le délaminage causés par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant sept ans à compter de la date d'achat originale.

CINQ ANS ÉQUIPEMENT ET COMMANDES

Sundance Spas, Inc. garantit les composants de l'équipement électrique du spa - spécifiquement la (les) pompe(s), le soufflet et le système de commande (sauf la chaîne stéréo et le système d'éclairage) contre toutes les défaillances causées par des défauts de matériaux et de fabrication pendant cinq ans à compter de la date d'achat originale. L'élément chauffant à serpentin en titane est garanti sans condition contre toute défaillance qui soit pendant cinq ans.

CINQ ANS PLOMBERIE

Sundance Spas, Inc. garantit la plomberie installée en usine contre les fuites d'eau causées par des défauts de fabrication et de matériaux pendant une période de cinq ans à compter de la date d'achat originale.



CINQ ANS ARMOIRE SYNTHÉTIQUE SUNSTRONG™

Sundance Spas, Inc. garantit les armoires synthétiques SunStrong™ contre les défauts de fabrication ou de matériaux pendant cinq ans à compter de la date d'achat originale. L'usage normal et le vieillissement climatique du fini se produiront naturellement au fil du temps et ne sont pas des défauts.

CINQ ANS JETS

Sundance Spas, Inc. garantit les jets et les raccords de jet contre les défauts de fabrication ou de matériaux pendant cinq ans à compter de la date d'achat originale.

DEUX ANS ARMOIRE TERRASTONE™

Sundance Spas, Inc. garantit le revêtement TerraStone™ contre le pelage, le craquelage, le plissement, les boursouffures, le délaminage et les défauts de fabrication et de matériaux pendant une période de deux ans à compter de la date d'achat originale. L'usage normal et le vieillissement climatique du fini se produiront naturellement au fil du temps et ne sont pas des défauts.

GARANTIES POUR LES AUTRES COMPOSANTS

Les fusibles, les appuis-tête, le fini de l'armoire, le loquet de dégagement rapide et le filtre sont garantis d'être libres de défauts de fabrication et de matériaux au moment de la livraison. La télécommande stéréo sans fil est garantie pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date originale d'achat du spa. Le système de Purification D'eau CLEARARRAY™ installé en usine est sur garantie contre les défaillances en raison de défauts de matériaux et de fabrication pendant un an à compter de la date d'achat originale, sauf pour l'UV-C ampoule et tube de quartz. Les rayons UV-C ampoule et tube de quartz sont sur une garantie de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'achat originale du spa. Tous les composants relatifs à la chaîne de stéréo sauf la télécommande sans fil (radio, haut-parleurs, caisson d'extrêmes graves, porte d'accès à la chaîne stéréo, l'alimentation électrique etc.) sont sur garantis contre les défaillances causées par des défauts de fabrication ou de matériaux pendant un an à compter de la date d'achat originale. Tous les autres composants installés en usine non spécifiquement mentionnés, y compris, sans en exclure d'autres, le revêtement de l'armoire TerraStone™, le revêtement de l'armoire synthétique SunStrong™, le cadre en bois, les vannes de dérivation, les systèmes d'éclairage, les couvercles de filtre (REMARQUE : retrait des jets) et les composants mécaniques sont garantis contre les défaillances causées par des défauts de fabrication et de matériaux pendant deux ans à compter de la date d'achat originale.

PERFORMANCE

Pour obtenir du service en cas d'une défectuosité couverte par cette garantie limitée, veuillez aviser votre dépositaire Sundance ou Sundance Spas, Inc. dès que possible et prenez tous les moyens raisonnables pour protéger le spa d'autres dommages. Sur présentation de la preuve d'achat, Sundance Spas, Inc. ou son représentant de service désigné corrigeront le défaut conformément aux conditions se trouvant dans cette garantie limitée. Il n'y aura pas de frais pour les pièces ou la main

d'œuvre pour réparer le défaut, mais des frais raisonnables de déplacement pour le réparateur pourront vous être imputés. Si Sundance Spas, Inc. détermine que la réparation du défaut couvert n'est pas possible, elle se réserve le droit de fournir au lieu un spa de rechange de valeur équivalente au prix d'achat original du spa défectueux. Dans un tel cas, des frais raisonnables de retrait du spa défectueux, des frais d'expédition pour le spa de rechange et de livraison et d'installation du spa de rechange seront imputés au propriétaire du spa. Le spa de rechange sera couvert pendant le reste de la période de garantie du spa original, le cas échéant.

LIMITES DE LA GARANTIE

Cette garantie limitée est nulle et sans effet si le Fabricant ou son représentant désigné déterminent que le spa a été soumis à une modification, de la négligence, une mauvaise utilisation ou de l'abus, ou des dommages de transport ont été causés par le transporteur public; des réparations ont été tentées par quiconque autre qu'un représentant désigné; ou si la défaillance est causée par un accident, des actes de la nature ou d'autres causes au-delà du contrôle du Fabricant. La négligence, la mauvaise utilisation et l'abus comprennent l'installation, le fonctionnement ou l'entretien du spa qui ne se conforment pas aux directives se trouvant dans le manuel d'utilisation fourni avec le spa, y compris sans en exclure d'autres, l'incapacité à maintenir une hydrochimie et un équilibre chimique appropriés et l'utilisation de nettoyeurs abrasifs ou inappropriés. Cette garantie limitée ne couvre pas tout article fixé ou installé sur le spa après la date de fabrication ou pour accéder à tout composant pour la réparation ou le remplacement. Les spas utilisés dans des applications commerciales sont exclus de toute couverture qui soit. Le propriétaire du spa accepte d'être responsable des travaux de réparation effectués par toute personne autre que le Fabricant ou son représentant de service désigné.

LIMITES

Cette garantie limitée remplace toutes les autres garanties, expresses ou implicites, de fait ou en droit, y compris les garanties implicites de valeur marchande et d'adaptation à un usage particulier. Tout service de garantie doit être effectué par Sundance Spas, Inc. ou son représentant désigné en utilisant des pièces Sundance autorisées. Aucun agent, dépositaire, distributeur, entreprise de service ou toute autre partie ne sont autorisés à changer, modifier ou prolonger les conditions de cette garantie limitée de toute façon qui soit.

RENONCIATIONS

Sundance Spas, Inc. et ses représentants ne seront pas responsables des blessures, pertes, coûts ou autres dommages, indirects ou consécutifs, découlant de tout défaut couvert par cette garantie limitée, y compris sans limite, la perte d'utilisation du spa et les coûts de retrait d'un produit défectueux, même si Sundance Spas, Inc. a été avisée de la possibilité de tels dommages. La responsabilité de Sundance Spas, Inc. en vertu de cette garantie limitée, le cas échéant, ne dépassera pas la somme originale payée pour le produit défectueux. La couverture en vertu de cette garantie limitée commence à la date d'achat originale et la durée de cette couverture ne se prolongera pas, pour quelque raison qui soit, au-delà des périodes indiquées. Ces renoncations sont également applicables à tout service fourni par Sundance Spas, Inc. ou ses représentants désignés.

DROITS LÉGAUX

Cette garantie limitée vous confère des droits légaux précis. Vous pouvez aussi avoir d'autres droits qui varient d'une province à l'autre. Certaines provinces ne permettent pas les limites sur la durée d'une garantie implicite, donc cette limite peut ne pas s'appliquer à votre cas.

Sundance Spas

14525 Monte Vista Ave., Chino, CA 91710 É.-U. (909) 606-7733
©2012 Sundance Spas, Inc. Tous droits réservés. N/P 6530-146Y